

Grammaire. Les rapports de Sartre à la grammaire prennent leur sens pour l'essentiel dans l'approche normative du style que développent de nombreux textes à vocation ou à portée critique. Cette conception conventionnelle des usages de la langue, profondément influencée par la dévotion aux belles-lettres qui caractérise les représentations linguistiques dominantes du premier XX^e siècle, traduit chez Sartre une indéniable obédience à l'égard de la tradition grammaticale véhiculée notamment par les pratiques scolaires dont il est l'héritier.

La grammaire sartrienne, celle qui permet à l'écrivain d'énoncer des jugements de valeur sur les styles, repose ainsi sur un corps de données fort restreint, constitué principalement de considérations, souvent métaphoriques, liées à l'organisation des groupes syntaxiques dans la phrase. On pensera par exemple au style de Mac Orlan, stigmatisé dans les *Lettres au Castor* : « l'abus des comparaisons, l'adjonction d'une subordonnée ironique, au milieu d'une principale un peu grave » ; ou encore, dans *Situations, I*, au style de Nizan : « ses longues phrases cartésiennes, qui tombent en leur milieu, comme si elles ne pouvaient plus se soutenir, et rebondissent tout à coup pour finir dans les airs » ; au style de Ponge : « cette structure fréquente de la phrase : au début, le monde liquide, et rapide des appositions et puis, tout d'un coup, l'arrêt, la principale, courte, ramassée » ; à la discontinuité des phrases hachées que Camus emprunte à Hemingway ; à la phrase « ronde et pleine » de Renard, etc.

Mais Sartre n'est pas dupe du simplisme qui caractérise le versant grammatical de sa réflexion sur le style. Et ces notations de grammaticien, qui décrivent sans expliquer, laissent vite la place à des observations, sans doute non moins convenues mais plus conceptualisées, sur le langage littéraire comme vision du monde, qu'il développe dans les grands essais biographiques et dans *Questions de méthode*.

Reste que jusqu'au terme de sa vie Sartre manifestera cette fidélité naïve de bon élève à une conception normée de la langue, comme il le dit à S. de Beauvoir, en 1974 : « [...] il faudrait se demander si la seule manière d'avoir du style c'est de, comme j'ai fait, corriger ce que l'on a écrit de manière que le verbe corresponde au sujet et que l'adjectif soit bien placé, etc. S'il n'y a pas une manière de laisser aller les choses qui réussit » (*La Cérémonie des adieux*).

Franck Neveu, article « Grammaire » in F. Noudelmann & G. Philippe, *Dictionnaire Sartre*, Paris, Champion, 2004, p. 202.